



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

1^{er} juin 2007

Numéro 266

Par l'équipe du Collectif



Les nouvelles courent

Ça bouge dans l'équipe

Il y a tout juste un an, Vivian partait en année sabbatique : ce fut une occasion de célébrer bellement son rôle déterminant dans le chemin parcouru depuis l'impulsion initiale qui a permis de constituer le mouvement citoyen, de construire AVEC les gens une proposition de loi et de gagner pour le Québec la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

En partant, Vivian avait laissé ouverte l'interrogation sur son retour de sabbatique : revenir dans ses anciennes fonctions, revenir dans des fonctions autres, quitter, tout était possible. Une longue réflexion ces derniers mois a mené tant Vivian que le Collectif à une conclusion commune : Vivian reviendra dans quelques mois dans de nouvelles tâches, centrées sur la recherche, les croisements de savoir, la valorisation de la parole et des savoirs des personnes en situation de pauvreté, la mémoire du Collectif.

Quant à Jean-Pierre, qui avait pris le relais comme porte-parole pour un an pendant la sabbatique de Vivian, il reprendra bientôt le fil de sa vie antérieure en Abitibi. Le Collectif lancera donc dans les prochains jours un appel de candidatures pour un nouveau ou une nouvelle porte-parole et animateurE politique, sur une base permanente cette fois.

Réponses plus qu'attendues

Le Collectif est toujours en attente de positions claires de la part du ministre responsable de l'application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Sam Hamad. Nous attendons que le ministre s'excuse publiquement pour les propos qu'il a tenus sur les prestataires de la sécurité du revenu. Nous voulons une modification du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, pour dire clairement que les dons en nature et en services sont exclus du calcul du revenu des personnes.

Faute de réponse, nous aurons à bouger sur ces deux fronts dans un avenir très rapproché.

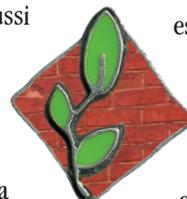
Budget du Québec 2007-2008

Vous trouverez ci-après le communiqué émis par le Collectif suite au dépôt du dernier budget provincial. Les baisses d'impôts de 950 M\$ qu'il contient ont déclenché une crise politique avec l'annonce de l'ADQ de voter contre le budget, suivie de celle du Parti Québécois. Des négociations intensives ont été entreprises entre le PQ et le PLQ pour éviter des élections dont personne ne veut. Il semble qu'une solution ait été trouvée. Toutefois, les baisses d'impôts, qui enrichiront davantage les plus riches que les gens de la classe moyenne, demeurent. Ces baisses d'impôts ignorent tous ceux et celles qui n'en paient pas. C'est donc un budget qui vient agrandir les écarts entre les riches et les pauvres, ce qui est contraire à la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est aussi un budget qui prive le gouvernement du Québec des moyens de maintenir et améliorer les services publics et d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté.

Communiqué de presse

Un budget trompeur!

QUÉBEC, le 24 mai 2007 – Bien que le gouvernement ait dit vouloir aider la classe moyenne, ce budget est de plus en plus généreux à mesure que les revenus des contribuables augmentent. Il n'y a pas de réel réinvestissement dans les services : l'éducation, les garderies, la santé, etc. C'est donc un budget pour les plus riches. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté dénonce encore une fois les écarts qui grandissent entre les riches et les pauvres. Le Collectif dénonce aussi le fait qu'en réduisant à la fois les impôts des entreprises et des particuliers, l'état se prive ainsi de revenus pour faire face aux besoins de toute la population. Un budget qui investirait dans la lutte à la pauvreté serait payant pour tout le monde. Soyons riches de tout notre monde!



Le budget entretient beaucoup de confusion sur la classe moyenne. On tente de faire accroire qu'un couple avec deux enfants, gagnant 150 000 \$ par année,

fait partie de la classe moyenne. Pourtant les chiffres de l'Institut de la Statistique du Québec donnaient en 2002 un revenu moyen de 120 000\$ par an pour le quintile le plus riche de la population.

Avec les baisses d'impôts de cette année, une personne seule, gagnant 100 000 \$, pourra aller chercher 1000 \$ de plus par année. Rappelons que la prestation de base pour une personne seule à l'aide sociale est de 6 576 \$ par année. Ce montant est indexé seulement à la moitié de la hausse du coût de la vie. Pour l'année 2007, ces personnes ont perdu 66\$. On ne veut pas garantir la couverture des besoins essentiels de l'un, mais pourtant on augmente le « luxe » de l'autre. Quel choix de société sommes nous en train de faire?

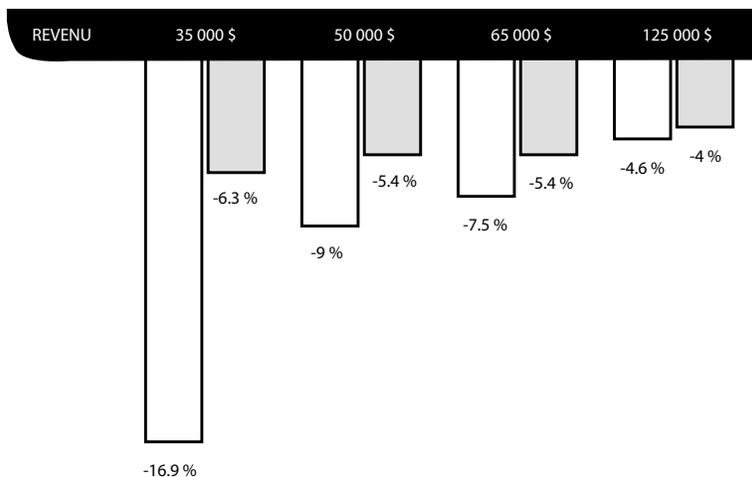
Investir dans la lutte à la pauvreté et dans les services bénéficie à toute la population. Permettre à des citoyenNES d'étudier ou d'être en santé engendre rentabilité et productivité chez ces personnes et c'est toute

Suite du communiqué en page 2

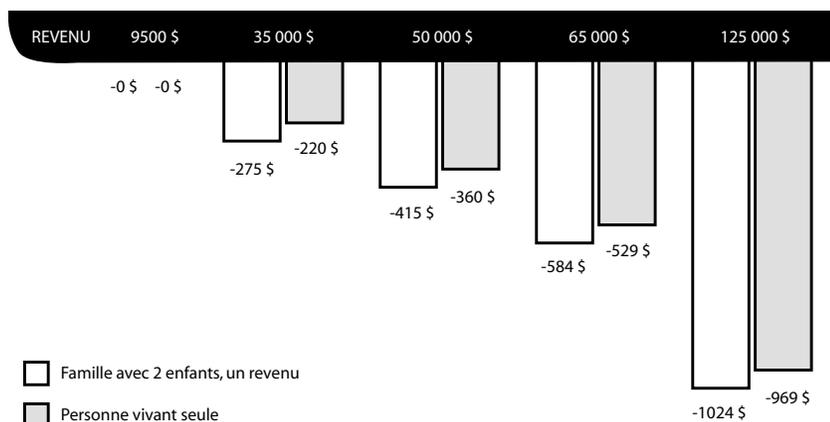
Perspective sur les baisses d'impôts de 2008

Deux graphiques, deux histoires différentes. Dans le premier la ministre des Finances, Mme Jérôme-Forget tente de nous faire croire, en utilisant les pourcentages de réduction des impôts, que son budget est plus généreux pour la classe moyenne. La Ministre Jérôme-Forget se garde bien de parler des personnes en situation de pauvreté car pour elles, ce budget n'améliore pas leurs revenus. Le graphique du Collectif, qui reprend les montants en argent plutôt que les pourcentages, montre que ce sont les riches qui empochent. Nous y avons ajouté, à gauche, les données des ménages dont le revenu est de 9 500 \$/an, qui montrent bien que les personnes les plus pauvres sont totalement oubliées. Prenons par exemple, la situation des familles avec deux enfants : celles dont le revenu annuel est de 35 000 \$ se voient offrir une baisse d'impôt de 16.9 % et se retrouvent plus riches de 275 \$/an; par contre celles dont le revenu annuel est de 125 000\$ se voient offrir un baisse d'impôts de seulement 4.6 % mais se retrouvent plus riches de 1 024 \$. La ministre des Finances tente de se faire passer pour le Robin des bois de la classe moyenne alors qu'elle est plutôt le shérif de Nottingham qui prend à tout le monde pour enrichir davantage les plus riches.

BAISSES D'IMPÔTS EN % (par revenu annuel)



BAISSES D'IMPÔTS EN DOLLARS (par revenu annuel)



□ Famille avec 2 enfants, un revenu
■ Personne vivant seule

Suite de la une

la société qui en sort gagnante. D'ailleurs, le préambule de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale mentionne clairement que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs et que cette transformation est liée au développement social, culturel et économique de toute la collectivité. Pourtant, on réduit les budgets de l'aide à l'emploi, alors qu'on dit vouloir que les personnes à l'aide sociale retournent en emploi. Que de contradiction!

Être la province où on a les meilleurs services publics en qualité et en quantité et être en même temps la province où on paie le moins d'impôts est un rêve impossible. Et pour le Collectif, ce sont les services publics qui ont la priorité.



Priver l'État de 950 millions de dollars de revenu : le gouvernement pouvait-il choisir un meilleur moyen pour faire du Québec, d'ici 2013, une des sociétés où il y a le moins de personnes en situation de pauvreté ?



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca